

développement de la raison, ensuite ne pas perdre de vue la nature de cette faculté.

Marche de la nature....L'enfant agit d'abord instinctivement, il suit ses inclinations. Mais bientôt sa raison se développe peu à peu et l'enfant commence tout naturellement à réfléchir, consulter son expérience et l'autorité avant d'agir. Donc, on doit commencer par développer et perfectionner les inclinations de l'enfant, puis s'adresser peu à peu et de plus en plus à sa raison ; appeler son attention sur les motifs de ses actes, afin de transformer ces penchants, ces actes irréfléchis, en actes raisonnables.

Nature de la raison.—Elle est renfermée dans la définition de cette faculté donnée plus haut. D'après cette définition, il faut donc habituer les enfants à rentrer en eux-mêmes avant d'agir et à reconnaître après avoir agi ce qu'ils ont fait, comment et pourquoi ils l'ont fait. En un mot, qu'ils se rendent compte des motifs de leurs actes. Les persuader que quiconque ne veut pas se tromper, doit apprendre à distinguer ce qui est réellement bon ou mauvais, utile ou nuisible, vrai ou faux de ce qui n'en a que l'apparence ; car les apparences sont souvent trompeuses. Leur laisser souvent la responsabilité de leurs actes. Ce premier essai de leur liberté sous le poids de la responsabilité leur apprend à réfléchir plus sérieusement et à mieux juger des difficultés. Apprendre aux enfants que les motifs de leurs actes ne sont pas toujours internes, mais qu'ils leur sont souvent fournis par leur propre expérience ou par le témoignage des hommes.

(A suivre)

FRS. LIENARD,

Professeur.

Montréal, Mai 1906.

Un point d'histoire

L'Avvenir du Nord (15 mars) nous reproche d'avoir parlé de Louis XVI et de Marie-Antoinette en termes sympathiques et d'avoir dit que la Révolution de 1793 avait déchaîné sur la France une tempête diabolique. (Voir *L'Enseignement Primaire*, livraison de mars, page 413, 414.)

Nos lecteurs se rappellent que c'est au cours d'une leçon d'histoire du Canada que nous avons occasionnellement parlé de la Révolution française, précisément pour mettre en opposition la conduite généreuse de l'Angleterre vis-à-vis de l'Eglise, chez nous, comparée à celle de la France vis-à-vis du clergé et des religieux en 1793.

I. En qualifiant Louis XVI de *bon*, avons-nous manqué à la vérité ?

Laissons parler l'histoire.

« Louis XVI aimait le peuple et en était aimé, et rien ne faisait prévoir qu'un jour il mourrait sur un échafaud comme un criminel. C'était un prince bon et vertueux, mais il n'avait pas toute la fermeté de caractère qu'il eût fallu dans ces temps difficiles. »—Extrait des *Leçons d'Histoire de France*, par E. Brouard, Inspecteur de l'Ins-